**Macron-Delevoye : dérapage et affolement sur la réforme des retraites  
Pas plus pour le grand-père (et la grand-mère ?) que pour le fils ou la fille !**

Macron pique sa crise contre Delevoye, en cause, la clause dite "du grand-père".

La clause du grand-père c’est le fait de mettre en place la réforme uniquement pour les nouveaux entrant·e·s sur le marché du travail.

Le couac entre Macron et Delevoye (le Monsieur retraite du gouvernement) porte sur la portée de la réforme et sur les concessions que l’un ou l’autre pense pouvoir faire si notre mobilisation est importante.  
C’est pour Solidaires d’abord la preuve de leur fébrilité et de leur inquiétude.

Dans les faits :

Si la clause du grand-père était décidée, cela équivaudrait à la mise en place d’un 43 ème régime de retraites appliqué juste à ceux et celles qui commenceront à travailler à partir de l’application de la loi.  
Ça ne règlerait rien sur plusieurs points :

- D’abord pour les jeunes entrant sur le marché du travail, la réforme serait toujours aussi injuste. Et nous refusons que les droits des jeunes soient abaissés par rapport à ceux des ancien·ne·s. Il y aurait toujours la retraite calculée sur la totalité de la carrière, la non prise en compte des différentiels de salaires entre hommes et femmes, la non prise en compte de la totalité des périodes de formation, de la précarité et du chômage.  Donc pour eux et elles la totalité de ce que nous dénonçons aujourd’hui.  
- Et pour les autres, nous savons déjà que Macron a dans sa manche une autre carte… celle de l’allongement de la durée de cotisation. Et il pourrait y ajouter un report de l’âge de départ en retraite. Et dans notre système déjà dégradé où nombre de retraité·e·s partent avec une décote et des retraites très basses, en particulier les femmes, ça irait de pire en pire. Ce ne serait donc pas un statut quo.

Si la clause du grand-père n’est pas appliquée ou ne s’applique que dans certains secteurs, les critiques que nous faisons aujourd’hui à la réforme seront valables pour tout le monde, et la réforme constituera évidemment une rupture d’engagements pour les personnes qui ont commencé à travailler dans un système qui était à prestations définies.  
  
Le problème majeur restant : celui de la part limitée que ce gouvernement veut laisser dans l’avenir aux retraites, alors que le nombre de retraité·e·s va augmenter. Notre option est autre : augmenter les cotisations patronales, faire cotiser tous les revenus, en bref une autre répartition des richesses.

Toutes ces sorties contradictoires montrent qu’il faut continuer à faire monter notre mobilisation, dans nos entreprises et nos services, dans les villes auprès de la population, avec les associations, les mouvements, les Gilets jaunes… leurs hésitations montrent notre force. A nous tous et toutes de faire chuter la grande réforme de Macron.  
  
Ni retraite à points

Ni droits en moins

Taux de remplacement minimum à 75% et aucune retraite en dessous du SMIC

60 ans maximum, avec départ anticipé pour les travaux pénibles en maintenant les situations professionnelles

**Grand-mère, grand-père, fille et fils même combat !**